

FORMATION CERTIPHYTO - VENTE - INITIAL

PHYTO-VENTE

Public Visé

Tous les acteurs des filières agricoles et non agricoles en contact direct ou indirect avec les produits phytopharmaceutiques.

Durée

21.00 Heures en présentiel en présentiel
3 Jours

Pré Requis

Aucun.

Parcours pédagogique

Présentation :

- Formateur/Stagiaires
- Attentes des stagiaires

I. Réglementation et sécurité environnementale

- Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto
- Définition des produits phytopharmaceutiques
- Produits autorisés et produits illégaux
- Autorisation de mise sur le marché
- Usage autorisé et non autorisé des produits (produits grands publics)
- Classement et stockage des produits au sein de l'espace de vente
- Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur, vis-à-vis des tiers
- Obligations réglementaires en matière de suivi de produits, d'enregistrement et de présence des documents sur les lieux de vente
- Réglementation spécifique à l'activité professionnelle
- Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination
- Réglementation liée à l'espace de vente, au stockage des produits sur l'espace de vente, à la collecte et au traitement des déchets et effluents ainsi qu'au transport de matières dangereuses
 - Dangerosité pour l'environnement
 - Situations d'exposition aux dangers
 - Prévention des risques
 - Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage
 - Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des transports
 - Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phyto
 - Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors du stockage, du traitement des résidus et lors des manipulations
 - Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages
 - Traçabilité tout au long du processus

II. Santé sécurité applicateur et espaces ouverts au public

- Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Dangerosité des produits
- Situations d'exposition aux dangers
- Catégories de populations sensibles
- Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains
- Conditions et précautions d'emploi d'un produit pour limiter les contaminations des applicateurs et pour les usagers
- Principales recommandations et réglementation
- Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident.
- Principaux symptômes d'empoisonnement

ASFO GRAND SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310897031

Version : PHYTOVENTE-20250303

ASFO GRAND SUD

0 800 64 31 33 (n°gratuit)
contact@asfoagric.com
www.asfograndsud.com



SIRET : 83420427300017
Code APE : 8559A
Organisme de formation enregistré sous le
n°19221001013, registre du Préfet de la Région Occitane
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

- Conduite à tenir en cas d'accident
- Mesures d'alerte des premiers secours
- Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance)

III. Réduction de l'usage/méthodes alternatives

- Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Méthodes et produits de bio-contrôle utilisant des mécanismes naturels
- Systèmes ou aménagements permettant de réduire les risques de bio-agressions ou de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Evaluation comparative de l'utilisation des produits dans une perspective d'information et de recommandation
- Evaluation de la nécessité d'intervenir
- Diagnostic phytosanitaire des cultures
- Utilisation des avertissements agricoles
- Raisonnement des interventions et information relative aux méthodes et aux produits utilisés en fonction de leur efficacité, de leur toxicité, de leurs caractéristiques

- Comparaison avec des méthodes alternatives

IV. Examen QCM

Objectifs pédagogiques

- Mettre en place des mesures de prévention par des stratégies pour réduire l'utilisation de ces produits en limitant les risques et leurs impacts
- Connaître les stratégies de lutte appropriées aux diagnostics effectués.
- Identifier et évaluer les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques tant pour les personnes que pour l'environnement

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes : exposés interactifs, mises en situation, étude de cas

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur spécialisé dans le domaine

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des connaissances au cours de la formation,
Examen par QCM (Durée de 1 heure) / Attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Accès PMR

ASFO GRAND SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310897031

Version : PHYTOVENTE-20250303

ASFO GRAND SUD

0 800 64 31 33 (n°gratuit)
contact@groupelle.com
www.asfograndsud.com



SIRET : 83420427300017
Code APE : 8559A
Organisme de formation enregistré sous le
n°19221001023, inscrit au Fichier de la Région Occitane
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)